

CURRICULUM VITAE
L'HONORABLE ROBERT MAINVILLE, LL.L., LL.M.

Octobre 2024

Hon. Robert M. Mainville
GOWLING WLG
1 Place Ville-Marie, 37^e étage
Montréal, Québec, H3B 3P4
Tel. : 1 514 805 5377
Courriel : amyemail21@aol.com

Renseignements personnels et éducation

Je suis né à Montréal le 27 novembre 1953. Ma mère est née et a grandi en Saskatchewan et mon père au Québec. J'ai donc appris dès mon jeune âge à la fois la langue anglaise et la langue française et j'ai une bonne connaissance des deux cultures linguistiques du Canada. Je suis marié depuis plusieurs décennies avec une juge de la Cour supérieure du Québec.

J'ai poursuivi mes études secondaires et mes études collégiales au Québec, et mes études universitaires à l'Université de Montréal (licence en droit, LL.L.) et à l'Université McGill (maîtrise en droit, LL.M.). J'ai été reçu au Barreau du Québec en 1976.

Outre mes activités professionnelles dans le domaine du droit, j'ai un grand intérêt pour l'histoire, la philosophie et les questions politiques, économiques et sociales. J'ai beaucoup voyagé, y compris dans plusieurs régions de l'Europe de l'Ouest et de l'Est, de l'Amérique du Nord, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Asie. Mes loisirs comprennent la voile et la lecture.

Emploi actuel

Je suis associé au sein de l'un des plus importants cabinets d'avocats au Canada, soit GOWLINGS WLG. J'agis principalement comme conseiller stratégique en droit, comme négociateur d'importantes transactions et dans le domaine de la médiation et de l'arbitrage.

Carrière comme magistrat

J'ai agi comme juge d'appel de nomination fédérale pour plus de 15 ans.

De juin 2009 à juin 2010, j'ai siégé à la Cour fédérale. La Cour fédérale détient une large compétence sur les questions fédérales, dont le contrôle des décisions du gouvernement fédéral et de ses agences et corps administratifs, le droit autochtone, le droit maritime, la propriété intellectuelle, la sécurité nationale, la citoyenneté, l'immigration, etc. Alors que je siégeais à la Cour fédérale, j'ai aussi été

nommé comme membre judiciaire du Tribunal de la concurrence qui traite de questions liées à la fusion d'entreprises, d'abus de position dominante, du maintien des prix, d'autres pratiques restrictives du commerce dans des dossiers souvent d'intérêt national, de grande envergure et aux enjeux financiers importants.

De juin 2010 à juillet 2014, j'ai siégé comme juge à la Cour d'appel fédérale. Cette cour d'appel détient une large compétence sur le droit fédéral canadien, dont une compétence d'appel des jugements de la Cour fédérale et la Cour canadienne de l'impôt. La Cour d'appel fédérale exerce aussi le pouvoir de contrôler les décisions des plus importants tribunaux et corps administratifs fédéraux, dont notamment le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Régie canadienne de l'énergie, le Tribunal canadien du commerce extérieur, le Conseil canadien des relations industrielles, le Tribunal de la concurrence et le Tribunal des revendications particulières.

De juillet 2014 à avril 2025, j'ai été nommé par le gouvernement fédéral pour siéger à la Cour d'appel du Québec. Cette cour existe depuis 1849 et est le plus haut tribunal au Québec. Dans presque tous les cas, la Cour d'appel du Québec est le dernier palier judiciaire des affaires portées devant elle en appel des jugements de la Cour supérieure, de la Cour du Québec et d'autres tribunaux. Il s'agit de l'un des principaux bastions de la primauté du droit au Québec. Comme juge de cette cour, j'ai eu à rendre jugement dans de nombreux dossiers présentant une grande variété de sujets impliquant, notamment, des questions de droit constitutionnel, de droit administratif, du droit des affaires, de même que du droit civil et criminel.

Alors que j'étais juge de la Cour d'appel du Québec, j'ai aussi présidé pour quelques années le Comité consultatif à la magistrature fédérale pour le Québec-Ouest, lequel fait les recommandations au ministre fédéral de la Justice pour les candidatures aux postes de juges à pouvoir au sein de la Cour d'appel du Québec, la Cour supérieure du Québec et les Cours fédérales.

De novembre 2009 à avril 2025, j'étais aussi membre de la Cour d'appel de la Cour martiale. Cette cour entend les appels des décisions rendues par les cours martiales.

Pratique comme avocat

Au moment de ma nomination à la magistrature fédérale, j'étais associé depuis plusieurs années au cabinet Gowling Lafleur Henderson. Avant de m'associer à ce cabinet pancanadien, j'ai exercé ma profession au sein de divers cabinets de taille moyenne.

Au cours de ma carrière d'avocat s'étalant sur plus de 32 années, j'ai touché de près au droit administratif, au droit constitutionnel, au droit du travail, au droit civil, et au droit commercial. J'ai acquis une vaste expérience en litige et en plaidoirie, et j'ai piloté des dossiers à plusieurs reprises devant la Cour suprême du Canada, les Cours fédérales, la Cour d'appel du Québec et la Cour supérieure du Québec.

J'ai de plus participé au développement d'un nouveau domaine du droit, soit le droit autochtone, un domaine à l'avant-garde du droit constitutionnel et administratif.

J'ai aussi œuvré pendant plusieurs années comme porte-parole des instances gouvernementales

provinciales dans les négociations des conventions collectives de travail dans le secteur public.

J'ai également participé à plusieurs projets commerciaux et transactions financières, notamment dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, et conseillé de nombreuses entreprises commerciales à titre de secrétaire de société ou de conseiller juridique. J'ai de plus été le promoteur et le principal investisseur d'un projet de transfert de technologie dans le domaine du raffinage pétrolier entre la Russie et les États-Unis.

J'ai été très impliqué dans tous les aspects de la réglementation de l'électricité au Québec. Puisque le marché de l'électricité est au cœur de l'économie du Québec, mon travail requérait une profonde compréhension des aspects économiques, financiers et politiques de la production, de la transmission, de la distribution et de l'exportation de l'électricité.

Concernant le secteur de l'énergie et des ressources naturelles, j'ai été impliqué comme avocat principal dans de nombreuses transactions, y compris les négociations à hauts niveaux en rapport avec des projets et des partenariats en matière d'hydro-électricité, de foresterie et de mines, des conseils et de nombreuses opinions juridiques concernant les marchés d'électricité (domestique et exportation).

J'ai aussi agi au fil du temps comme secrétaire d'entreprise ou avocat principal pour une variété d'entreprises, comprenant à divers moments la distribution de produits pétroliers, la construction, l'embouteillage et la distribution de boissons, le camionnage, etc. J'ai aussi été impliqué dans plusieurs transactions bancaires et de financement.

J'ai œuvré à la négociation de certaines des plus importantes ententes au Canada concernant les peuples autochtones, dont la *Paix des braves* de 2002 entre les Cris du Québec et le gouvernement du Québec.

Autres activités et participation à des comités

J'ai été membre (2003 à 2009) du Comité de liaison permanent sous-ministériel entre le Québec et l'Administration régionale crie afin de coordonner les relations entre le gouvernement du Québec et la Nation crie pour donner suite à l'entente de la *Paix des braves*.

J'ai également été membre (2007 à 2009) du Comité consultatif sur la justice de la Baie-James afin de conseiller le gouvernement du Québec sur les questions touchant l'administration de la justice à la Baie-James. Les travaux de ce comité ont notamment permis la construction de plusieurs palais de justice et la création de nouveaux programmes pour délinquants autochtones.

Lors de ma nomination comme juge, j'étais aussi membre du Comité consultatif de la Faculté de droit de l'université McGill.

Outre mes fonctions professionnelles, j'ai œuvré pendant plusieurs années comme principal promoteur d'un projet de transfert de technologie dans le domaine du raffinage pétrolier. Ce projet m'a permis de côtoyer plusieurs scientifiques et ingénieurs russes et plusieurs entreprises américaines du secteur du raffinage pétrolier. La mise sur pied d'un projet d'affaires au niveau international est une expérience

difficile et risquée qui exige d'importants talents de communicateur et d'organisateur vu les barrières culturelles, linguistiques et commerciales à franchir dans ce type de projet.

Enseignement universitaire

Université McGill – 1999 et 2001 à 2004 Chargé de cours à la Faculté de droit.

Université du Québec à Montréal – 1993 Chargé de cours en droit

Publications

Je suis l'auteur de deux ouvrages concernant le droit autochtone (dont un en deuxième édition) et de plusieurs articles. L'un de mes ouvrages, *An Overview of Aboriginal and Treaty Rights and Compensation for Their Breach*, fut longuement cité avec approbation par la Cour suprême du Canada dans les affaires *Québec (Procureur général) c. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan*, 2024 CSC 39 et *Southwind c. Canada*, 2021 CSC 28. J'ai aussi participé à plusieurs conférences.

Livres

B. A. Crane, R. Mainville, M.W. Mason, *First Nations Governance Law, Second Edition*, Markam, LexisNexis, 2008

Robert Mainville, *An Overview of Aboriginal and Treaty Rights and Compensation for Their Breach*, Saskatoon, Purich Publishing, 2001